

*“Pays à forte émigration, théâtre de bien des conflits,
la Grèce a toujours vécu un pied à l'étranger,
un peu en dehors d'elle-même.
Le voyage fait partie de l'identité nationale” .*

Vassilis ALEXAKIS, *Paris-Athènes (Seuil, 1989)*

Aperçu historique de l'immigration grecque à Grenoble

*Evangélie MOUSSOURI **

**En quatre "vagues" migratoires,
et pour des raisons historiques à
chaque fois déterminantes, du côté
du pays d'origine ou de la France,
ou des deux, les Grecs qui se sont
installés en Isère depuis la
première guerre mondiale, ont
construit leurs marques.
Aujourd'hui, "une grande partie des
Français d'origine grecque
sont des binationaux".**

La Première Guerre mondiale constitue la source principale de la pénurie de main-d'œuvre en France. Par conséquent, l'appel à une main-d'œuvre étrangère apparut comme l'ultime recours. C'est ainsi que pour la première fois, les nécessités de l'économie de guerre conduisent l'Etat à intervenir afin d'organiser le recrutement des travailleurs étrangers. Cette mesure est d'autant plus indispensable que beaucoup d'étrangers ont quitté la France dès le début des hostilités et que l'immigration spontanée demeure insuffisante.

La guerre de 1914-1918 : genèse de l'immigration grecque

C'est dans ce cadre qu'arrivent à Grenoble les premiers contingents grecs. En effet, dès le début de la Première Guerre mondiale, par milliers des Grecs de l'Empire ottoman fuyaient l'Asie Mineure, chassés par la politique nationaliste ottomane issue de la révolution de 1908. L'arrivée au pouvoir du mouvement national "Jeune-Turc" en 1908 inaugura une politique de "turquification" intense. La situation des minorités chrétiennes devenait très difficile et nombreux étaient les Grecs qui, déjà à cette époque, choisissaient l'exil. Mais c'est surtout avec l'entrée de l'Empire ottoman dans le premier conflit mondial (16 novembre 1914) aux côtés des Empires centraux, qu'une impulsion nouvelle est donnée à cette émigration. L'Empire ottoman pratiqua une politique d'oppression et de déportation en Anatolie des populations grecques installées sur les côtes égéennes d'Asie Mineure. Pour échapper à ces persécutions et à l'enrôlement forcé dans l'armée ottomane, des milliers de Grecs s'enfuirent dans les îles de l'Egée proches des côtes turques et notamment dans celles du Dodécannèse. Ils sont remarqués par le Consul de France à Rhodes, île qui

* *Université Stendhal, Grenoble III*

était encore sous administration italienne (1), très mal vue par la population autochtone qui dès juillet 1912 demande son rattachement à la Grèce. Les Grecs de l'Asie Mineure qui s'y sont réfugiés n'y ont trouvé ni la liberté, ni une situation économique favorable pour les retenir. "L'appel français" trouva donc un écho favorable parmi eux ainsi que parmi la population autochtone.

Si Georges Mauco dans sa thèse pionnière sur l'immigration en France (2), ne fait référence qu'aux originaires d'Asie Mineure, lorsqu'il évoque les travailleurs hellènes recrutés par la France, d'autres sources indiquent qu'il y avait également parmi eux un nombre important de Dodécanséniens. En effet tout en confirmant l'origine micrasiatique (de l'Asie Mineure) d'une grande partie de travailleurs, deux études consacrées aux Grecs de Pont-de-Chéruy (Isère) (3) et de Port-de-Bouc (4) révèlent la présence de nombreux Grecs du Dodécane parmi la main-d'œuvre hellénique. Le *Journal des Hellènes* fait également de nombreuses références aux Dodécanséniens : "Les habitants de ce district (Dodécane) étant fort mécontents du régime administratif de l'Italie étaient partis en masse pour la France au commencement de la guerre européenne. Ils y avaient trouvé du travail dans les usines de la Défense nationale" (5).

Le même journal présente cette émigration en termes politiques. Tout comme il attribue l'émigration des Dodécanséniens à l'occupation italienne de leurs îles, il présente les originaires d'Asie Mineure en tant que réfugiés politiques : "Les nombreux ouvriers grecs, réfugiés de Turquie et de Trace qui travaillent dans les usines du Rhône et des environs ..." (6). Or, s'il est vrai que ce sont des motifs qu'il faut bien qualifier de politiques qui ont contraint les Grecs d'Asie Mineure à quitter leur terre, ceux-ci n'expliquent pas pour autant leur arrivée en France. En effet, il ne s'agit pas de réfugiés politiques demandant asile à un pays ami. L'asile politique, ils l'avaient déjà obtenu dans les îles du Dodécane malgré l'occupation italienne. Mais en raison de la récession économique, ils n'ont pas réussi à y trouver un emploi, c'est pourquoi ils n'ont pas hésité à saisir l'occasion qui leur était offerte par la France. D'ailleurs, le caractère économique de cette émigration apparaît plus clairement chez les Dodécanséniens. Ce n'est pas un hasard, si la plupart d'entre eux sont originaires de Symplyssos, Kalymnos et Kastellorizo, îles les plus durement frappées par le déclin des activités maritimes et commerciales.

Il est important de souligner qu'une partie des travailleurs grecs sont venus en France accompagnés de leur famille. Parmi les 15000 Grecs introduits entre juillet 1916 et juin 1917, il y avait 3000 femmes et enfants (7).

Les témoignages qui nous restent aujourd'hui sur "les pionniers" de la communauté grecque de Grenoble proviennent de leurs enfants qui décrivent l'émigration d'une manière très vivante, soit parce qu'ils l'ont vécue, soit parce qu'elle leur a été racontée et transmise par leurs parents : "Mon grand-père est venu ici en 1914-18. Il a travaillé pour l'armée. Donc il est arrivé à Grenoble. Il était cordonnier, mon grand-père. Il travaillait pour l'armée, il a fait les chaussures de l'armée. Je pense qu'il a eu un contrat de travail en Grèce et il est venu à Grenoble, il est rentré à la caserne là. Il était marié, du Pirée; il est venu tout seul d'abord, sans sa femme. Il a travaillé, après il a fait venir, donc ma grand-mère, et ils avaient trois enfants à cette époque" (8), raconte Fanny Hadjistavrou dont la famille est une des premières qui est arrivée en France.

Le témoignage suivant de Mme Marie Karamitros reflète l'itinéraire des Grecs vivants dans les Dodécanes et sollicités par le gouvernement français à émigrer en France pour travailler dans les usines d'armement. Malheureusement pour eux ce voyage n'a pas pu avoir lieu au moment prévu à cause de la guerre qui venait de commencer. Ils ont quitté le pays une fois la guerre finie : "Je suis arrivée à Grenoble de la façon suivante : il y avait des bateaux français qui venaient dans les îles et qui cherchaient des ouvriers. Mon père était forgeron à son compte, il avait deux ouvriers dans l'île de Léros. Mais il n'y avait plus de charbon comme c'était la guerre. Donc tous les jeunes sont partis avec ces bateaux français. Ils sont venus directement à Ugine en Savoie en 1916. Mon père a fait les papiers tout de suite pour que l'on puisse venir tout de suite en France mais c'était défendu de venir en France, car il y avait la guerre (...), donc l'autorisation n'était pas donnée. On est venu dès la fin de la guerre, tout le monde avait peur. On habitait Albertville puis après on est venu à Grenoble, car après la guerre il n'y avait plus de travail à Ugine. Il y en avait seulement à Grenoble. (...) Quand il est arrivé à Grenoble il a dû travailler dans une usine d'huile à Rives, dans l'entretien. C'est après qu'il est venu à la biscuiterie (Brun)" (9).

L'entre-deux-guerres : une seconde vague migratoire

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, la France connaît un véritable désastre; l'économie et les régions du Nord et de l'Est sont à reconstruire et cela demande de plus en plus de bras. Les structures d'organisation de l'immigration amorcées pendant la guerre facilitent l'arrivée des étrangers qui se fait plus méthodiquement grâce aux centres de recrutement contrôlés en grande partie par la Société Générale d'Immigration (S.G.I.).

Les facteurs qui ont motivé le départ des Grecs et leur installation en France sont surtout des facteurs économiques. Pour les Dodécanséniens la pauvreté des ressources des îles et les dangers de la pêche des éponges poussent à l'exil. M. Karamitros nous raconte dans l'extrait suivant son aventure depuis l'Asie Mineure jusqu'à Grenoble : *“Je suis arrivé en 1923, de Mytilène. Mais je suis né en Asie Mineure. Après la Première Guerre, on est tous partis, certains sont restés mais moi j'étais tout petit à cette époque, mon père était avec nous, on est venu à l'île de Mytilène, de là mon père est parti en Amérique, il est mort là-bas. Moi je suis resté à Mytilène. Après je suis venu en France tout seul, j'avais à peu près 20 ans. Je suis venu à Marseille, j'ai trouvé des Grecs. Je voulais partir en Amérique retrouver mon père. Je n'ai pas pu y aller car je n'avais pas d'argent. Comme c'était la guerre à cette époque-là, mon père envoyait des sous à ma mère en Grèce, on les a reçus après la guerre. On est venu à Grenoble car il y avait des amis de Mytilène, à Grenoble. Je suis hébergé chez Mme Kalägi, je ne parlais pas français, son mari m'a pris et on est allé à la biscuiterie (Brun), c'est lui qui m'a embauché! J'ai travaillé 45 ans là-bas. C'était dans les années 24. Je suis resté chez Brun, c'est là que j'ai connu ma femme. A l'époque il y avait Brun et Neyret qui embauchaient. Puis il y avait, à Fontaine aussi, des tanneries ... On cherchait du monde à l'époque. Les Grecs sont venus durant la Première Guerre. Ils étaient pas beaucoup d'Asie Mineure. Ils sont venus dans les îles grecques et de là ils ont pris le bateau. Ils sont venus ici parce qu'à cette époque là, en France, on avait besoin d'ouvriers. A cette époque il y en a même qui allaient en Grèce pour trouver des ouvriers”* (10).

Quant aux Grecs de l'Asie Mineure, leur arrivée en France s'explique par la situation économique de la Grèce qui les accueille en 1922, au lendemain du

désastre de Smyrne. Dans un pays de cinq millions d'habitants, l'arrivée d'un million et demi de nouveaux citoyens complètement démunis provoque un bouleversement sans précédent qui aura des répercussions profondes et durables sur la vie du pays. D'autant plus que la Grèce est un pays déjà sous-développé financièrement et épuisé après dix années de guerre (1912-1922). Malgré le fait que l'arrivée des réfugiés de l'Asie Mineure constitue un apport de main-d'œuvre qualifiée, l'industrialisation n'en tire pas le profit qu'elle aurait pu en tirer. La Grèce demeure un pays agricole et pauvre.

Face à cette situation particulièrement critique, de nombreux Grecs d'Asie Mineure, qui avaient noué depuis la guerre de 1914-1948, directement ou indirectement de nombreux liens avec la France, se tournent vers cette nouvelle terre d'accueil. De plus, tenus par le reste de la population grecque comme responsables de la situation économique du pays, les réfugiés sont souvent mal reçus en Grèce : *“Les gens ici (en France) étaient gentils avec nous. Quand je suis venu ici, je croyais que j'étais dans mon pays. Parce qu'en Grèce, on était pas bien reçus, parce qu'on était des réfugiés comme en France avec les Pieds-Noirs, il y avait un problème de travail en Grèce”* (11).

Pour d'autres déracinés de l'Asie Mineure, le choix de la France comme terre d'émigration résulte du fait qu'elle était relativement proche de la Grèce. Le choix des États-Unis, pays très lointain, est éliminé, pour beaucoup d'entre eux, pour des raisons surtout financières. Le témoignage ci-dessous est révélateur de l'itinéraire d'une famille qui, une fois chassée de son village, arrive à Salonique où elle a pris la décision de partir pour la France : *“(…) Ma famille était très riche, alors ils ont commencé par s'en prendre aux plus hauts niveaux. Après ils ont pris mon oncle et il est mort en prison. Après, mes grands-parents et toute la famille, au total, entre les frères, les sœurs, les petits ..., ils étaient dix-sept. Ils sont partis sur les chemins, ils ont pris le strict nécessaire, un petit baluchon de linge et ils sont partis à pied, tout à pied. (...) Donc il sont remontés à Samsun (chef-lieu, au bord de la Mer Noire), je ne sais pas pourquoi ils les ont concentrés là. Ils descendent à Amasya, ils ont dû passer par Sivas et ça, on en est sûr, ils arrivent à Malatya. Alors tout au long de cette route, les membres de la famille, bien sûr, ils mourraient sur les routes. A Adana, ma grand-mère, je sais qu'elle est morte à quelques kilomètres d'Adana. (...) Ils sont arrivés à Adana, de Adana, ils*

sont allés à Alep, Amana et Beyrouth, tout à pied! A Beyrouth, il y a avait son père, deux frères et mon père. Ils étaient quatre sur dix-sept. De Beyrouth, ils les ont embarqués, ils les ont amenés à Chypre. De Chypre, ils sont arrivés à Salonique. (...) En tant qu'orphelins on les a envoyés à Corfou. A Corfou, c'étaient les Améri-

cains, un orphelinat américain. (...) Après ils ont atterri à Corfou, ils ont été pris en charge par les Américains. Ils sont restés, je crois un an à peu près. Et là on leur a donné à choisir, soit ils partaient en Amérique, soit ils partaient pour la France. Donc il y avait mon père et un de ses frères, ils ont choisi la France, c'était beaucoup plus près de la Grèce. Ils avaient espoir de revenir en arrière : "On part en France et on verra sur place". Donc ils ont atterri ici à Grenoble. Il y avait un bureau de placement, rue Lesdiguières, il n'y avait pas que mon père, ils se sont retrouvés plusieurs dans le même cas, des villages voisins ils se sont regroupés. (...) Là ils ont regroupé tous ces enfants et ces adolescents et qu'est-ce qu'il fallait en faire? Alors ils les ont placés, à travers la région, chez les agriculteurs. (...) Ils ont grandi comme ça quelques années, jusqu'à dix-huit, vingt ans. Quand ils ont atteint cet âge, ils sont partis de chez ces gens-là et ils ont commencé à chercher du travail, à vouloir rentrer dans le monde normal du travail, surtout dans les hôtels. Ils ont tous travaillé dans l'hôtellerie" (12).

L'église orthodoxe de Grenoble : réalités et évolutions

Selon le prêtre Sotirios AMISSINOPOULOS, les premiers orthodoxes installés en France sont arrivés au début des années 20. Grenoble et son agglomération comptent des orthodoxes essentiellement Grecs. Leur nombre est estimé entre 2000 et 2500 personnes. Une communauté soudée dont les membres ont fait preuve de beaucoup de solidarité. On y trouve aussi une communauté orthodoxe russe, mais beaucoup moins importante. Ses membres sont organisés autour de leur église, située à rue de Vizille à Grenoble. La messe y est célébrée une fois par mois en russe et en français.

Le besoin d'une église orthodoxe a été ressenti dans les années 50. Un terrain a été localisé dans la rue Stalingrad de Grenoble, mais la Mairie, pour une meilleure visibilité de l'église, leur a proposé un terrain proche des boulevards. Une fois les accords conclus, les orthodoxes grecs se sont mis au travail pour construire leur église. La communauté, par les dons de ses membres qui ne sont pas spécialement riches, a financé la totalité de la construction. Beaucoup de gens ont donné de leur temps, bénévolement, chacun dans sa spécialité, pour faire de cet édifice une fierté de chaque Grec. D'ailleurs à l'entrée, on trouve des tablettes dressées des deux côtés du vestibule où sont gravés les noms des participants qui ont donné de leur temps et le nombre d'heures que chacun y a consacré. L'église a été inaugurée en 1956. Tout orthodoxe, quelle que soit son origine, peut venir y pratiquer son culte. En 1996, la communauté a entamé la rénovation de l'église, et ce pour marquer le quarantième anniversaire de sa construction. Aujourd'hui, il apparaît pour le visiteur comme si elle était dans un état neuf. L'association qui gère l'église est une association culturelle de loi 1905. Et le prêtre qui y officie, est le père Sotirios AMISSINOPOULOS. Bilingue, arrivé à Grenoble en 1988, il a été formé en Grèce.

Aujourd'hui, il réside dans le presbytère à côté de l'église ce qui lui permet une présence et une disponibilité permanente pour sa communauté. Il célèbre la messe tous les dimanches, en grec et en français. Il participe aux activités de dialogue interreligieux et à toutes celles qui permettent l'ouverture et la connaissance de l'autre. Il ouvre aussi son église à tous ceux qui veulent la découvrir : récemment une cinquantaine de jeunes collégiens, de diverses confessions, sont venus lui rendre visite. Les animateurs de l'église participent à des actions de solidarité, par exemple l'organisation de temps à autre de repas en commun. Ils font aussi des animations de divertissement : théâtre, soirée de danse, musique, etc...

Hassan AMGHAR-EL BOUJARFAOUI

(*) Cette note a été rédigée à partir d'un entretien réalisé avec le père Sotirios AMISSINOPOULOS, prêtre et recteur de l'église Saint George, 3, rue Général Mangin, 38000 Grenoble.

Il s'agit donc d'une émigration foncièrement économique : les Grecs d'Asie Mineure ont bénéficié du statut de réfugié uniquement sur le sol grec. Cette immigration était celle de la détresse et de la misère. La France était devenue depuis peu une nouvelle terre d'accueil pour les Grecs, mais contrairement à la première vague migratoire, l'immigration hellénique de l'entre-deux-guerres ne tient pas à une demande précise, ni à une volonté organisée du pays d'accueil. Il s'agit d'une immigration spontanée qui a été tolérée par la France afin de pallier les besoins en main-d'œuvre du moment mais à laquelle elle mit un terme dès les premiers signes de récession économique. Néanmoins, à la veille de la Seconde Guerre mondiale, les Grecs installés en France formaient la communauté hellénique la plus importante d'Europe occidentale.

L'après-guerre : une immigration politique et économique limitée

Les raisons qui poussent les Grecs à émigrer dans l'après-guerre sont directement liées à l'évolution socio-économique mais également politique de la Grèce. Après la guerre civile une grande partie de la population grecque se trouve dans l'obligation de quitter le pays et de se rendre vers les pays de l'Est frontalier à la Grèce ce qui ne constitue pas une décision propre de la population concernée. Le passage de l'Europe de l'Est à l'Europe de l'Ouest, et plus précisément en France s'est effectué pour la plupart des émigrés grâce à une famille qui s'était déjà installée sur le sol français. Ceux qui arrivent plus tard sont surtout les femmes qui viennent en France pour se marier. Issus de la première génération, de jeunes Grecs cherchent à se marier. Soucieux de conserver leurs racines grecques, c'est en Grèce, qu'ils vont rechercher leur épouse.

Parmi les femmes qui ont émigré pour se marier en France, plusieurs ne connaissaient même pas leur futur époux. Leur décision tenait surtout aux raisons socio-économiques qui régnaient à l'époque en Grèce et qui obligeaient beaucoup de femmes à partir afin de trouver un meilleur sort à l'étranger : *“J'ai vécu un an et demi avec mon frère, à Athènes, avant mon mariage. J'ai fréquenté les gens qu'ils fréquentaient etc'est comme ça que j'ai connu mon futur mari, (...) il habitait Grenoble. (...) Je ne l'avais pas encore vu, mon mari. On a donc échangé nos adresses et on s'écrivait tous les deux ou trois jours, ça a commencé comme ça et ce, pendant un an. Finalement, je suis tombée amoureuse d'un garçon que je ne connaissais pas. (...) Au bout d'un an, il est venu en Grèce avec sa famille mais entre temps, il m'avait demandé en mariage par courrier. Mais moi, je ne savais pas trop, et finalement j'ai dit oui sur un coup de cœur. Finalement, il est venu huit jours et on s'est mariés, d'abord un mariage civil à l'ambassade de France à Athènes. Ils m'ont remis un passeport en me disant que si j'avais des problèmes avec mon mari en France, je pouvais revenir ou tout au moins leur demander conseil. Mon mari n'était pas très content mais je pense que cela m'a rassurée. Le mariage religieux a eu lieu huit jours après au village”* (13).

En ce qui concerne le contexte socio-économique, nous pouvons affirmer que le développement de l'émigration résulte de l'action combinée d'une forte

poussée de l'exode rural, d'un chômage structurel croissant dans les années 1950-1960 et du potentiel d'attraction exercé par les économies occidentales. En 1955, la Grèce reste un pays foncièrement agricole puisque les deux tiers de sa population travaillent la terre, ce qui constitue un indice de sous-développement. Le manque des capitaux et d'investissements productifs ne permettent pas à la Grèce un développement industriel, si bien que l'exode rural ne peut être absorbé par un secteur industriel peu important. Par conséquent, le problème reçut, de nouveau, une solution en dehors des frontières de l'économie grecque par une émigration massive. Les autorités grecques, loin de s'inquiéter, incitent la population à partir.

La dictature des colonels : la 4ème vague migratoire

En 1967, le coup d'État militaire des colonels grecs amène en France une nouvelle vague de réfugiés politiques. La plupart des réfugiés étaient des intellectuels, des artistes et des hommes politiques. Une grande partie d'entre eux étaient connus pour leurs idées politiques de gauche, mais il y avait aussi des conservateurs, qui par conviction, n'ont pas voulu adhérer au nouveau régime.

Les personnes qui s'opposent au régime des colonels sont condamnées à renoncer à toutes leurs ambitions professionnelles parce que le gouvernement leur refuse l'octroi d'un passeport. Le départ vers l'étranger devient donc impossible pour certains et pour ceux qui réussissent à traverser les frontières le même régime leur pose des problèmes substantiels. Le recours à l'aide du gouvernement français porte ses fruits et les Français sensibles aux problèmes rencontrés par les jeunes étudiants ou chercheurs leurs proposent des solutions qui changent le cours de leur vie : *“J'ai eu mon diplôme d'ingénieur de l'École Polytechnique d'Athènes, en juillet 1969. A l'époque, il y avait la dictature en Grèce depuis 1967. Le climat politique ne me plaisait pas. Je voulais faire des études, donc j'ai cherché à quitter le pays. Non sans mal. J'ai mis un an exactement pour avoir un visa et pour partir à l'étranger faire des études. (...) J'ai demandé un passeport et on m'a donné un visa en août 1970 pour l'Europe uniquement. Je connaissais quelqu'un à Grenoble qui a obtenu une inscription pour moi. Je n'avais même pas droit à un passeport de touriste parce que j'avais le service militaire à faire. J'étais considéré comme opposant au régime, ils n'ont pas*

voulu me donner un passeport. (...) Je suis arrivé mardi 25 août à Grenoble, 5 heures du matin. (...) Je suis allé voir des profs, ici, en mathématiques appliquées, quelqu'un qui était très gentil avec moi, qui est mort, il y a quelques semaines et qui s'appelle Jean Kuntzmann. Il m'a aidé beaucoup à trouver mon chemin. Je trouvais que les Français ont été très compréhensifs vis à vis de nous. (...) A partir d'un certain moment, je ne pouvais plus revenir en Grèce parce que j'étais impliqué dans des activités ... Je faisais partie d'un réseau et une partie du réseau avait été pris; il y a des gens qui ont été torturés, emprisonnés, etc. Je ne suis rentré en Grèce qu'en 1976. (...) J'avais une carte de travail mais je n'avais pas de passeport, je ne pouvais pas bouger. J'étais quasiment obligé de demander la nationalité française. J'ai commencé les démarches vers 1974, juste avant la chute de la dictature, et j'ai été naturalisé en 1976" (14).

Depuis 1974, la démocratisation et le développement économique de la Grèce, conjugués aux politiques restrictives de l'immigration, adoptées par les pays hôtes, ne poussent plus à l'exil, si bien qu'une nouvelle vague migratoire vers la France est peu probable dans le contexte actuel. La notion d'"*homogeneia*" (15) désigne pour l'administration grecque cette catégorie qui fait partie d'une communauté de culture en complément des nationaux grecs stricto sensu. Cependant, une grande partie de ces Français d'origine grecque sont des bi-nationaux, puisque, devenant français, ils n'ont pas pour autant perdu leur nationalité grecque. ■

(1) Nous devons noter que la plupart des îles du Dodécanèse ont été rattachées à la Grèce en 1912. Seule Rhodes était sous administration italienne depuis 1913.

(2) G. MAUCO, *Les Étrangers en France. Leur rôle dans l'activité économique*, Paris, A. Colin, 1932.

(3) C. ZERVUDACKI, *La communauté grecque de Pont-de Chéruy*, Rapport de recherche, Mission du patrimoine ethnologique (Ministère de la Culture), 1988, p. 87.

(4) H. FERRE, *Une migration réussie : les Grecs de Port-de-Bouc. Réflexions sur l'insertion des immigrés*, thèse pour le doctorat en médecine (psychiatrie), Marseille, 1988, pp. 19-21.

(5) *Journal des Hellènes*, 14 mai 1922.

(6) *Journal des Hellènes*, 24 novembre 1918.

(7) B. NOGARO, "L'introduction de la main-d'oeuvre étrangère pendant la guerre" in *Revue d'Economie Politique*, décembre 1920, p. 719.

(8) Témoignage de Mme Fanny Hatjstavrou, 50 ans, interrogée par Marie-Claire Vanneville in *Des Grecs, Les Grecs de Grenoble*, éd. Musée Dauphinois, Grenoble, mars 1993, pp. 16.

(9) Témoignage de Mme Marie Karamitros, 83 ans, *ibid*, pp.16-17.

(10) Témoignage de M. Dimitri Karamitros, 92 ans, *op.cit*, pp. 26-27.

(11) *ibid*, p. 60.

(12) Témoignage de Mme Fanny Hatjstavrou, 50 ans, *ibid*, pp. 19-20.

(13) Témoignage de Mme Anna Lambros, 57 ans, *ibid*, pp. 47-48.

(14) Témoignage de M. Joseph Sifakis, 47 ans, *ibid*, pp. 49-51.

(15) De homo : même et génos : souche, gens de descendance commune.

Les Grecs de Grenoble : la communauté aujourd'hui

En 1995, la Communauté hellénique orthodoxe de Grenoble et l'Orphée comptent 260 membres cotisants mais s'adressent à une nébuleuse de 400 à 450 familles. Les 260 familles inscrites peuvent être réparties de la façon suivante (en %) : pour 41% d'entre elles, l'un des époux est d'origine grecque, l'autre pas ; pour 20%, le mari et la femme viennent de Grèce et/ou possèdent au moins la nationalité grecque ; pour 14%, l'un est Grec, l'autre est d'origine grecque ; pour 11%, l'un est né en France de parents Grecs ; pour 7%, les deux sont nés en France et sont d'origine grecque ; enfin, pour 7% de ces familles, aucun des deux conjoints n'a d'origine grecque.

(Source : Communauté hellénique de Grenoble)

Les Grecs ne se concentrent plus dans les quartiers de la Croix-Rouge et de Fontaine. Seuls les plus âgés y demeurent. La troisième génération se répartit en fonction de critères socio-professionnels. Les mariages intra-communautaires sont rares, tandis que les mixtes avoisinent les 90%. Le français supplante progressivement le grec au sein des structures. Les comptes-rendus de l'Orphée sont désormais rédigés en français, ceux de la Communauté hellénique de Grenoble résumés en grec. La liturgie elle-même est partiellement traduite. Les relations entre les deux associations qui supportent le foyer hellénique grenoblois sont en grande évolution. Alors que l'Orphée et la Communauté hellénique de Grenoble étaient liés statutairement et humainement depuis au moins l'après-guerre, elles tendent dans les années 80 à se singulariser l'une de l'autre. Chacune possède son propre président depuis 1988. Contrairement au passé, seuls quelques membres font partie des deux conseils d'administration. Des non-Grecs siègent à celui de l'Orphée (4-5) tandis que la Communauté hellénique orthodoxe demeure unanimement dirigée par des Grecs ou des Grecs d'origine.

Jamais les Grecs de Grenoble n'ont eu autant de moyens pour préserver et transmettre leur culture et identité d'origine : une église et une école administrée par des fonctionnaires helléniques, des associations puissantes, des contacts désormais plus faciles et nombreux avec la Grèce (voyages, chaînes de télévision par satellite, etc.). Ils sont pourtant simultanément aux portes de l'assimilation. Leur conception de la Grèce, figée et déformée par 70 ans d'isolement dans les Alpes, ne correspond plus à la réalité des années 90. L'identité communautaire forgée par les conditions de venue et l'histoire locale se heurte au modèle hellénique qui s'impose sans transition. Fiers de leur particularisme mais ne pouvant subsister désormais sans l'aide et l'intervention de la Grèce, les Grecs de Grenoble se posent la question de leur devenir ■

Pierre HADJISTAVROU

(Texte extrait de l'article "Les Grecs de Grenoble, de la sauvegarde à l'émergence du Grec dauphinois", in *La diaspora hellénique en France, Actes du séminaire organisé à l'École française d'Athènes (18 octobre-1er novembre 1995)*, édités par Gilles Grivaud, pp.111-118.)